

MONT-L'ETROIT



54170

Madame, Monsieur,

Les eaux usées de nos habitations (WC, cuisine, lessive, salle de bains,..) doivent être évacuées, puis restituées dans le milieu naturel, tout en préservant la santé publique et l'environnement. Il faut traiter les polluants qu'elles véhiculent (matières organiques, phosphates, azote,...), avant de les rejeter dans les ruisseaux et rivières, pour limiter la pollution.

Nous devons avoir des installations d'assainissement conformes à la réglementation en vigueur. Dans ce contexte la commune a confié, après appel d'offres, une étude préalable au choix du type d'assainissement communal au bureau d'études EVI à Epinal.

Démarrant milieu avril, cette étude, associée à d'autres, devrait permettre, fin 2015, à la commune de faire le choix le plus adéquat du type d'assainissement, collectif ou non, qui sera ensuite mis en œuvre. Toute information utile vous sera communiquée régulièrement, au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Il vous est demandé de réserver le meilleur accueil aux techniciens d'EVI chargés de réaliser cette étude concernant votre installation actuelle d'assainissement. Ils se présentent sur le courrier ci-joint. Tous les frais de l'étude sont à la charge de la commune.

Pour répondre à vos questions et si vous le souhaitez, le Maire, les Adjointes et les membres de la commission eau et assainissement se tiennent à votre disposition pour vous recevoir en mairie ou venir à votre rencontre d'une part et vous apporter toutes les réponses d'autre part.

Pour votre information, vous trouverez sur le site web de la commune des documents concernant ce projet : <http://montletroit.fr>

(Vous pourrez vous abonner à la newsletter du site web)

Comptant sur votre participation, et vous en remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Jacques TAVERNIER

